

Projet pédagogique

RENDEZ-VOUS DES JEUNES

2023/2024



I/ Grandes lignes du projet éducatif.....	2
II / Démarche éducative.....	2
III/ Projet de direction	3
IV/ Projet Pédagogique.....	5
Besoins des enfants accueillis.....	5
A/Caractéristiques précises de l'accueil	6
B/Les moyens mis en œuvre	6
C/Fonctionnement de l'accueil	7
D/Démarches pédagogiques de l'accueil.....	9
E/Projet pédagogique de l'accueil	10
F/Projet d'animation de l'accueil	10
G/Projet d'activité de l'accueil.....	11
H/Evaluation de l'accueil	11

I / Grandes lignes du projet éducatif.

- L'association se donne pour priorité d'œuvrer en faveur de l'accueil, des loisirs et des vacances des enfants et des adolescents
- Rassembler les familles des communes quelles que soient leur origine, catégorie socioprofessionnelle, leur choix d'éducation pour leurs enfants
- Favoriser l'autonomie, les relations humaines et l'échange
- Ouvrir un champ d'expérimentation à de nouvelles actions éducatives concertées
- Développer la vie civique au sein de la collectivité

II / Démarche éducative

En tant que structure d'accueil collectif de mineurs, nous sommes au même titre que la famille et l'école, un des piliers fondamentaux du développement de l'enfant. Nous ne marchons pas à côté mais ensemble, avec cette responsabilité commune de garantir son bon développement physique, intellectuel et moral. Notre démarche s'inscrit dans un cadre qui favorise l'émergence de l'enfant vers l'adulte de demain, celui-là même acteur de notre société. C'est sur la base de valeurs et d'objectifs définis que nous nous inscrivons dans un projet commun, le projet pédagogique. Il est important de pouvoir donner les moyens à chaque enfant de s'épanouir tout en lui reconnaissant ses propres caractéristiques personnelles. C'est à travers une démarche participative que nous incitons les enfants à devenir acteur de leur propre construction. C'est en faisant l'expérience de la vie en collectivité qu'ils pourront s'émanciper et développer les compétences nécessaires à la vie dans leur propre environnement, qu'il soit familial, social ou professionnel. C'est par cette relation parfois d'animateur, d'accompagnateur et d'éducateur que nous les encourageons à participer, coopérer, échanger, respecter, écouter et proposer. Pour qu'il y ait un changement durable, nous devons les guider sur le chemin de l'autonomie, de la responsabilité et de l'ouverture. C'est donc par le projet pédagogique qu'il nous incombe de répondre aux caractéristiques et aux besoins de l'enfant afin de l'accompagner de la façon la plus juste et efficace possible.

III/ Projet de direction

Le directeur :

Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif

Connaître le milieu, définir un projet personnel, une conception de l'animation et des choix éducatifs.

Conduire un projet pédagogique

En référence au projet éducatif, prise en compte des caractéristiques des publics, conduite et animation, évolution et évaluation du projet pédagogique, implication de l'équipe éducative et des acteurs concernés.

Diriger des personnels

Recrutement, animation et gestion d'équipe, travail en concertation avec l'ensemble des personnels (pédagogiques et techniques), formation et évaluation des animateurs.

Assurer la gestion de l'accueil

Financière, administrative, sanitaire, alimentaire, matérielle et des locaux.

Développer les partenariats et la communication

Relations avec l'organisateur, les familles, les institutions, les partenaires

L'équipe d'animation :

Connaitre le cadre réglementaire de son activité professionnelle

Taux d'encadrement, transports et déplacements, santé et sécurité, hygiène, alimentation, activités physiques de plein air, baignade.

Concevoir et réaliser le projet pédagogique

Participer de manière collaborative à la création du projet pédagogique et à sa mise en œuvre. Le projet est spécifique à l'accueil et s'inscrit pour une durée déterminée.

Participer à l'animation de son public

Connaitre les caractéristiques de son public.

Participer à la vie collective par l'encadrement et l'animation.

Animersonactionenlafaisantvivre.

Adopter une attitude positive

Être à l'écoute, bienveillant, souriant.

Les exigences vis-à-vis de l'équipe :

L'attitude (posture, vocabulaire, alerte, dynamique), la ponctualité, la participation, la communication, l'obligation de discrétion.

L'assistant sanitaire :

- S'assurer d'être en possession des renseignements médicaux (fiche sanitaire) pour chaque mineur accueilli.
- Informer les membres de l'équipe de l'existence d'allergies ou autres pathologies
- Assurer le lien avec le médecin, l'hôpital
- Recueillir, distribuer et assurer le suivi des traitements médicaux
- Tenir à jour le registre des soins dispensés
- Organiser l'infirmierie et gérer les soins au quotidien, tenir à jour les trousseaux de premiers soins
- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident
- Informer les responsables légaux de tout événement de santé survenu pendant le séjour

L'assistant sanitaire est un acteur majeur de la prévention des risques, il est à l'écoute des enfants, il contribue à gérer l'affectif et assure leur bien-être psychologique par une attention discrète, il s'assure de la santé de tous les participants.

IV/ Projet Pédagogique

Besoins des enfants accueillis

Définition d'un besoin :

Le besoin est l'exigence destinée à combler un déficit de l'organisme (besoins primaires) ou ressenti comme nécessaire à l'existence matérielle ou morale.

Les besoins de base :

- *Le besoin de sécurité.* C'est à travers les interdits, les frustrations, les limites, les règles, que nous donnons à l'enfant le sentiment de sécurité, mais aussi les bonnes bases de la socialisation.
- *Le besoin de stabilité :* des horaires fixes, des routines régulières, une ambiance sereine et des réponses cohérentes.
- *Le besoin de dormir* et surtout de voir son rythme de sommeil respecté. Lorsque ce rythme est perturbé, il engendre non seulement un déséquilibre nerveux avec des inévitables troubles du comportement, mais des troubles de la croissance : il a été prouvé une relation entre le sommeil et la sécrétion de l'hormone de croissance. Bien dormir permet à l'enfant de bien grandir ! Comme les adultes cependant, les enfants peuvent être de petits et des gros dormeurs. Les besoins de sommeil sont variables
 - Pré-Adolescent : 10 heures
 - Adolescents : 8/9 heures
- *Le besoin d'être propre.* Les pratiques d'hygiène corporelle assurent à l'enfant une bonne santé, le confort et la détente du corps.
- *Le besoin de communiquer*
- *Le besoin d'apprendre et de jouer* (d'apprendre en jouant). Notre rôle d'éducateur est plus de prendre appui sur le désir d'apprendre de l'enfant, en lui offrant un environnement favorable : un espace, un mobilier, un matériel adapté à ses besoins du moment et à ses compétences, plutôt que de chercher à le diriger dans son apprentissage en lui imposant une activité.
- *Le besoin d'explorer, de découvrir, d'expérimenter, d'observer.* L'enfant a besoin de s'approprier l'environnement dans lequel il vit, pour maîtriser progressivement ses actions.
- *Le besoin de plaisir :* pour passer à l'action, pour apprendre et s'éveiller, l'enfant doit « avoir envie de faire »

Les besoins affectifs :

- *Le besoin d'attention :* l'enfant doit savoir que nous sommes à son écoute et que c'est important pour nous qu'il aille bien.
- *Le besoin d'être apprécié* pour ses qualités.
- *Le besoin du respect :* de sa nature, de sa personnalité, de ses goûts, de son désir de faire ou de ne pas faire, de ses capacités etc.

- *Le besoin d'accompagnement* : de soutien, d'encouragement, de compliment, de rituel qui l'aide à franchir certaines étapes.

A/Caractéristiques précises de l'accueil

L'organisateur

L'organisateur est l'association Familles Rurales de Saint-Christophe-Valady. Cette association est composée d'un bureau et de membres actifs tout au long de l'année.

L'adresse

AFR Château des Enfants
26 bis route de Cransac 12330 Saint-Christophe Vallon

Condition de l'accueil :

« Le Rendez-vous des Jeunes » est un accueil jeune ouvert à deux groupes d'âge différent, les préados de 9 à 12 ans de 19h à 21h les semaines impaires du calendrier annuel et les ados de 12 à 16 ans les semaines paires de 19h à 22h au Château des Enfants (salle du haut). Une ouverture leur est aussi proposée pendant les vacances scolaires et des journées exceptionnelles pourront aussi être mises en place en fonction du programme d'animation.

Ils sont issus pour la plupart du canton de Marcillac. Si le cas le nécessite, nous sommes en mesure d'accueillir des mineurs en situation de handicap. Les activités sont alors adaptées en collaboration avec l'équipe d'animation et les prestataires.

B/Les moyens mis en œuvre

Moyens humains :

1 directeur responsable de l'accueil Jeunes

- Brunel Loïc, BPJEPS APT option UCCD ACM, brevet surveillant de baignade, SST

1 équipe d'animation composée de 2 animateurs pour les préadolescents :

- Le Lay Valérian, BPJEPS environnement
- Meurice Elodie, BAFA

1 équipe d'animation composée de 2 animateurs pour les adolescents :

- Brunel Loïc
- Hermet Frédéric, BPJEPS APT option UCCD ACM, SST
- Labessière Marine, CAP petite enfance, SST

Moyens matériels :

- 1 local aux normes ERP cat 5 (Château des Enfants : salle du haut) de 90m²
- 1 salle des fêtes aux normes ERP (salle des fêtes de Saint-Christophe vallon)

- 2 minibus
- 1 terrasse d'étage ainsi qu'une cour extérieure fermée.
- 1 aire de jeux composée d'un parcours pour vélo, un terrain de basket et une aire sablée
- Des jeux de société
- Du matériel sportif
- Trousse de secours

Moyens financiers:

- Participation des parents
- Participation du Contrat Enfance Jeunesse
- Participation de l'association

C/Fonctionnement de l'accueil

Pour les jeunes

Le vendredi soir :

De manière générale, c'est un temps où l'accueil reste flexible et ouvert avec néanmoins un programme d'animation. Les arrivées successives permettent aux jeunes de se restaurer, d'échanger avant que ne commence la soirée. Une fois l'animation finie, un retour au calme est mis en place afin d'exposer les futures rencontres ou questions diverses et permettre aux jeunes de vaquer librement dans les locaux de l'accueil en attendant la fermeture.

Les vacances scolaires :

Le temps d'activité matinal :

Les jeunes sont regroupés afin de leur exposer les modalités de l'activité ou du projet en cours.

Le temps de restauration du midi :

Grand moment de la vie quotidienne, c'est un temps animé ou non par l'équipe dans lequel beaucoup d'échanges sont réalisés. C'est un moment de mixité social important que nous mettons à profit. Le service est assuré par « l'équipe cuisine » encadré par l'animateur.

Le temps calme du début d'après-midi :

Temps de repos, il est imposé à l'ensemble des jeunes afin de répondre à leurs besoins physiologiques. C'est un temps surveillé qui peut être animé ou non.

Le temps d'activité de l'après-midi :

Les jeunes sont regroupés afin de leur exposer les modalités de l'activité ou du projet en cours.

Le temps du goûter :

Imposé à tous, il est supervisé par l'équipe d'animation.

Les déplacements :

- Lorsqu'il y a déplacement à l'extérieur du Château des Enfants, un rappel est fait aux jeunes des conditions de sécurité et de déplacement, que cela soit à pied, à vélo, en minibus, ceci dans un souci de sécurité et de sensibilisation.

Les téléphones portables :

- Nous n'autorisons pas les téléphones portables aux préadolescents cependant nous tolérons l'utilisation du téléphone portable aux adolescents uniquement dans le cas où il serait utile au groupe, à l'activité ou projet, tolérance qui peut être remise en question suivant l'attitude du jeune.

Les interdictions :

- Alcool, cigarette, drogues, fuite sont interdits lors de l'accueil. Une information pour ces cas exposés sera transmise par les animateurs.

Les sanctions :

- Dans un souci de coopération, les jeunes sont informés que nous n'avons pas vocation à faire de la répression et qu'il est profitable à l'ensemble des participants de l'accueil de veiller au bon « vivre ensemble » selon des règles communes et qu'il peut être remis en question sa participation si celui-ci ne coopère pas, qu'un dialogue sera mis en place pour répondre à l'attente ou problématique en question, qu'une concertation en équipe sera établie afin de veiller à la décision la plus juste à prendre.

La sécurité :

- Une information sur les consignes de sécurité concernant l'incendie est donnée et mise en pratique au cours du 1^{er} mois de fonctionnement du RENDEZ-VOUS DES JEUNES. Une information sera aussi donnée sur l'alerte intrusion et discutée afin de sensibiliser les jeunes à la vie de notre société.

Pour les animateurs

Le temps de travail :

- Chaque animateur dispose de son planning de travail transmis par boîte mail et affiché.

Les repos :

- Une pause obligatoire de 20 minutes minimum sera prise par l'animateur au cours de la journée sur les vacances scolaires.

Les pauses :

- En fonction de l'état de fatigue ou de demandes diverses, des pauses pourront être accordées ou non sans que cela nuise au fonctionnement général de l'accueil.

La cigarette :

- Le temps de cigarette ne devra pas excéder 5 minutes, sera défini en équipe et adapter aux non-fumeurs sans que cela ne nuise au fonctionnement général. En cas de désavantage, le directeur se réserve le droit de l'interdire et ainsi ne fumer que pendant la pause journalière autorisée.

Le téléphone portable :

- Le téléphone portable est interdit pour son utilisation personnelle pendant le temps d'accueil en présence du public encadré. Il ne pourra être porté sur soi uniquement si la situation, vue avec le directeur, réclame une urgence.

D/Démarches pédagogiques de l'accueil

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel et la coopération

Le cadre est par nature celui qui va structurer l'environnement dans lequel tout le monde interagit. Établir des limites, c'est permettre à tout le monde d'exister, d'être en sécurité et donc rassuré sur ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Le cadre amène cette confiance indiscutable qui permet à tous d'être en relation réciproque. L'environnement qui leur sera proposé dépendra du contrat établi entre les mineurs et les encadrants sur la base de *règles non négociables et négociables*. C'est par la coopération réciproque que nous tenterons de favoriser le respect de tous, par tous, pour tous. Ce contrat est exposé aux parents lors de la présentation du RENDEZ-VOUS DES JEUNES à la fête de rentrée organisée par l'association. La coopération est un élément qui sera pris en compte par l'équipe d'animation durant les temps de préparation afin de l'intégrer sur tous les temps de vie de l'accueil.

Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie du quotidien

Un programme d'animation sera préparé en amont par l'équipe pédagogique d'animation et présenté à chaque tranche d'âge lors de la réunion de présentation du RENDEZ-VOUS DES JEUNES en expliquant aux parents que cet accueil n'est en aucun cas une garderie mais bien un espace de participation collective, un espace d'initiative, un espace ludique, un espace où la vie au sein du groupe est privilégiée sur la base de valeurs positives (bienveillance, entraide, plaisir, effort) et de règles définies. C'est sur ce contrat, que les jeunes prendront la décision de nous rejoindre ou non.

Construire un projet commun

Éveiller notre public à la réalisation d'un ou de projets dans leur intégralité. Construire un espace ludique de participation à un projet commun tout en leur apportant des connaissances et des rencontres. Développer l'autonomie et les initiatives par le biais d'un programme prédéfini ou à définir avec les jeunes.

Établir des liens intergénérationnels

Inscrire les jeunes dans une relation de partage avec des personnes inconnues qu'ils côtoient dans leur commune. Faire l'expérience de rencontrer, échanger, partager.

Favoriser les connaissances

Le RENDEZ-VOUS DES JEUNES est un lieu d'apprentissage divers, stimulé par les idées, envies et compétences des animateurs et des jeunes. C'est un lieu où tous, nous nous retrouvons pour apprendre des uns et des autres.

Respecter les rythmes des jeunes

Le jeune doit pouvoir évoluer librement au grès de son rythme, de ses besoins, de ses goûts et envies.

L'accueil du vendredi soir débutera à partir de 19h, avec un temps d'accueil et de restauration pour les jeunes suivis d'une animation portée par les animateurs ou d'un projet en construction.

L'accueil des vacances scolaires ouvrira de 9h à 18h. Les jeunes ont la possibilité d'arriver plus tard ou de repartir plus tôt. Les activités ne seront imposées aux jeunes que dans les cas où l'organisation l'obligerait. Les jeunes pourront proposer des projets et les animateurs essaieront dans la mesure du possible d'y répondre. Le programme d'activité restera modulable suivant les demandes et les attentes du groupe.

E/Projet pédagogique de l'accueil

L'objectif pédagogique pour l'année 2023/2024 portera sur la réalisation d'un ou de projets communs, de sa conceptualisation à sa réalisation, en passant par toutes les phases, la réalisation, la recherche, la réunion, la mise en place et sa concrétisation.

F/Projet d'animation de l'accueil

Au terme d'une démarche fondamentalement participative, chaque équipe a défini plusieurs projets d'animation pour l'année 2023/2024. Ces projets répondront aux objectifs pédagogiques fixés précédemment. Des animations portées par des intervenants extérieurs seront mises en place et des sorties prévues. Les thèmes des projets porteront pour les **préadolescents** sur l'environnement, la création d'éléments naturels (compote, produits esthétique, d'entretien...) en vue de leur vente et pour les **adolescents** le thème de l'année se portera sur les voyages saisonniers (hiver printemps et été), la rénovation de la salle des jeunes par la création de mobiliers et de jeux, la création d'une tombola innovante (« tombo service ») ainsi que la pratique de nouvelles activités physiques.

G/Projet d'activité de l'accueil

Le programme d'activité inhérent au programme d'animation sera affiché sur le lieu d'accueil, à la disposition des jeunes et sur le site internet de l'association. Les activités donnent sens au programme d'animation et sont en lien direct avec celui-ci. Diverses activités seront proposées animées par l'équipe pédagogique d'animation ou par des prestataires.

H/Evaluation de l'accueil

Les temps d'évaluation se feront au cours de l'accueil (temps de débat et de régulation pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur la vie du RENDEZ-VOUS DES JEUNES, l'ambiance et le fonctionnement) et à la fin de l'année par l'ensemble de l'équipe d'animation :

Avec les jeunes :

- Évaluation collective par une réunion
- Évaluation individuelle

Avec l'équipe :

- Elle se fera par une réunion pour analyser les raisons de la réussite ou non de l'accueil

L'évaluation globale permettra de voir si les objectifs pédagogiques ont été atteints totalement, partiellement ou non.